

Appel à résidence – Art Sonore

Situé en Corrèze dans le hameau de la Pommerie (commune de Saint-Setiers), Appelboom fait partie de 5,25 - Réseau art contemporain en Limousin et accueille depuis 1995 des artistes : plasticiens, danseurs, musiciens, comédiens,... en résidence.

Riche de son environnement naturel préservé et de son ouverture culturelle, le Plateau de Millevaches offre un cadre de réflexion propice à l'expérimentation, au développement ainsi qu'au croisement des pratiques artistiques contemporaines. Située entre 700 et 1000m d'altitude au sein du Parc Naturel Régional, cette zone géographique dont la densité de population est assez faible est recouverte de lac, de forêts et de landes. Les secteurs forestier et agricole en sont les principales économies.

La forte présence du territoire amène bien souvent les artistes en résidence à envisager leurs projets dans un dialogue avec le paysage, l'environnement local, et à s'ouvrir au public à travers leurs œuvres, pendant et après leur temps de création.

Cadre de la résidence / objectifs

Pour 2009, Appelboom propose une résidence **Art sonore (1 résidence/an)**.

Ce volet s'adresse à des artistes dont le travail porte sur une réflexion autour du territoire à travers le médium son : musique, installation sonore, projet transdisciplinaire, etc.

Les projets peuvent être proposés en collaboration entre 2 artistes maximum.

Sur place, l'équipe développe un réseau de personnes et de structures ressources permettant au projet artistique de s'inscrire dans le contexte local. L'objectif est ainsi de faciliter l'intégration, la réalisation et la diffusion des œuvres produites en résidence en fonction des besoins énoncés et échangés avec l'artiste. Une liste de structures est disponible sur demande à l'association.

Un autre cadre de résidence est également proposé (**voir appel à résidence correspondant**) :

- **Arts Visuels - Tous domaines (2 résidences/an)** : Un second volet plus large s'ouvrant à de jeunes artistes cherchant à développer une proposition en lien avec le territoire.

Durée et lieu de la résidence

Les résidences, d'une **durée minimum de 1 mois et demi** pourront, en fonction des projets, s'étaler sur une période pouvant aller jusqu'à 3 mois.

Les résidences se déroulent dans la grange aménagée sur le site à la Pommerie, 19290 Saint-Setiers.

Cadre juridique

Un contrat de résidence spécifiant les engagements de l'association (en tant que producteur) et de l'artiste accueilli sera signé avant le début du séjour.

L'artiste devra justifier d'un statut social (ou structure administrative) lui permettant d'émettre une facture.

Moyens mis à disposition

Appelboom met à disposition :

- **Logement** : 2 chambres, sanitaires et cuisine.
- **Atelier** : 1 studio de 80 m2. (l'atelier et le logement peuvent être partagés par plusieurs artistes)
- **Matériel** : Le lieu de résidence ne dispose d'aucun matériel technique. L'équipe peut aider les résidents à trouver du matériel en location qui reste à la charge des artistes. Le lieu dispose d'une connexion internet.
- **Espace d'exposition** : 1 salle de 120 m2.
- **Indemnisation** : Une bourse de 1.500 Euros est donnée à chaque artiste, comprenant déplacements, repas et honoraires et une bourse de 1.500 Euros pour les matériaux de production.
- **Communication** : Les frais de communication (réceptions, publications, mailing, vernissages) sont pris en charge par la structure.
- **Édition** : En fonction des œuvres produites en résidence, une édition peut-être envisagée, soit sous la forme d'un catalogue pour les productions plastiques ou visuelles, soit sous la forme d'un CD (en partenariat avec le Label Kaon – Limoges www.kaon.org) pour les productions sonores. Chaque édition fera l'objet au préalable d'un projet élaboré avec l'artiste et sera soumis à une commission pour avis d'édition.

Ateliers (voir appels à projet – ateliers)

Dans une volonté de médiation culturelle et de sensibilisation à l'art contemporain, des ateliers sont mis en place avec des structures locales autour d'une réflexion sur le territoire et le paysage.

Dans ce cadre, les artistes qui le souhaitent peuvent proposer des interventions en lien avec leurs pratiques et leurs démarches artistiques. Ces ateliers feront l'objet d'un contrat spécifique et d'une rémunération supplémentaire (à déterminer en fonction du projet).

Remarques importantes

Le lieu de résidence étant relativement isolé, il est obligatoire d'avoir une voiture à disposition pour la période de résidence. Sur demande, il est également possible d'accueillir les artistes souhaitant faire un repérage.

Candidature

Dossier de candidature :

- Un dossier de présentation des travaux déjà réalisés (visuels)
- Une note d'intention présentant le projet de l'artiste pour cette résidence.
- Un CV
- Tout document jugé intéressant pour appuyer le dossier (CD, DVD, catalogue,...)

ATTENTION : Pour les résidences 2009, les dossiers sont à envoyer **jusqu'au 15 novembre 2008 UNIQUEMENT PAR EMAIL (liens, documents pdf, fichiers sur serveurs, etc.)** à l'adresse suivante :

residence@lapommerie.org

Si besoin est nous demanderons des documents papiers aux artistes dont les travaux nécessitent un autre support.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au : **+33 (0)5.55.95.64.32**

ou par mail : **residence@lapommerie.org** ou consulter notre site internet : **www.lapommerie.org**

Après décision du comité de pilotage, une réponse sera envoyée à chacun des artistes ayant présenté un dossier.